



## AVIS DE COURSE WINDSURF et Intersérie Dériveurs Lac de Gérardmer

### Régate du Crédit Mutuel

Dates complètes : 13 juin 2010

Lieu : lac de Gérardmer

Autorité Organisatrice : ASG - 88002

- RCB - B293 - Grade 5A - Troisième étape du Championnat de Ligue
- Dériveurs (IND) - Grade 5C

#### 1 - REGLES

La régata sera régie par les règles telles que définies dans Les « Règles de Course à la Voile »

#### 2 - ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à tous les **dériveurs en Interséries** et aux **PAV (RCB et B293)**

Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs. Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

#### 3 - PROGRAMME

Confirmation d'inscription : dimanche 13 juin de 9 h à 10 h

Courses à suivre à partir de 10 h 15

#### 4 - INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées, les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

#### 4 - PARCOURS

Les parcours sont de type « Triangle » ou « Banane »

#### 5 - CLASSEMENT

Le Système de Points a minima de l'annexe A s'appliquera.

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2.

Le classement général sera effectué sur le nombre de courses validées de la façon suivante :

- Les deux courses si seulement deux courses ont été validées
- Sur la totalité des courses à l'exclusion de la moins favorable si 3 à 5 courses ont été validées
- Sur la totalité des courses à l'exclusion des 2 moins favorables si 6 courses ou plus ont été validées.

#### 6 - PRIX

Seront récompensés les premiers de chaque groupe.

#### 7 - DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4 - Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

**Pour une bonne organisation, nous remercions les coureurs de nous informer de leur intention de participer :**

- ASG VOILE - Base Nautique - 25C Faubourg de Ramberchamp
- 88400 GERARDMER
- Tél / Fax : 03.29.60.88.06 - Email : [asg.voile@wanadoo.fr](mailto:asg.voile@wanadoo.fr)
- <http://asso.ffv.fr/asg-voile>